VOLTANEO
Distributeur de solutions photovoltaïques

FORMATION - CATÉGORIE OUVERTE (A1/A3 + A2)

OBJECTIFS DE LA FORMATION	Voler en catégorie ouverte en toute légalité. Acquisition des compétences pour gérer une activité d'exploitant drone. Savoir préparer une mission, prise en main et préparation du drone, pilotage en toute sécurité.
PUBLIC CONCERNÉ	Toute personne de plus de 16 ans souhaitant utiliser un drone
VALIDATION DU STAGE	Brevet d'Aptitude de Pilotage à Distance, Catégorie Ouverte.
PRÉREQUIS	Avoir minimum 16 ans. Avoir un ordinateur portable et son propre drone si possible.
EFFECTIF	4 élèves max
DURÉE	2 jours (14 heures)
MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES	Cours théorique et pratique. Temps d'échanges entre élèves. Sur site VOLTANEO : format interactif sur écran géant et paperboard. Drone personnel ou Drones DJI. Sur site client : format interactif sur matériel de diffusion. Drone personnel ou Drones DJI.
LIEU	Sur site VOLTANEO (63), ou intra-entreprise (frais de déplacement en sus)
PRIX	1.100 € / stagiaire (site VOLTANEO)

12 rue Claude Burdin - 63000 Clermont-Ferrand
SAS au capital de 1 000 000,00 € - SIRET 831 307 301 00026 - APE 4669C - TVA intracommunautaire FR 20 831 307 301

JOUR 1

1. Introduction (1/2h)

- Présentation du formateur et des participants
- Objectifs de la formation, règles de la sous-catégorie A1/A3
- Présentation du cadre réglementaire européen (EASA)
- Différences entre les sous-catégories **ouverte (A1/A3, A2), spécifique et certifiée**

2. Réglementation et Responsabilités du Télépilote (1h)

- Règlement européen **(UE 2019/947 et 2019/945)**
- Zones de vol autorisées / restrictions (Géozones, sites autorisés)
- Enregistrement de l'exploitant, du télépilote et des drones sur **AlphaTango**
- Responsabilités légales et assurances obligatoires
- Notions de respect de la vie privée et protection des données

3. Conditions d'Utilisation en Catégorie Ouverte (1/2h)

- Différences entre sous-catégories A1 et A3
- Classification des drones (C0 à C4) et exigences associées
- Conditions de vol :

4. Systèmes et Sécurité du Drone (1/2h)

- Connaissance des composants d'un drone
- Fonctionnement des capteurs et GNSS
- Systèmes de sécurité embarqués
- Procédures d'urgence

5. Préparation & Passage de l'examen A1/A3 en Ligne (1h)

- Présentation de l'examen sur AlphaTango
- Questions types et entraînement en conditions réelles
- Examen, correction et explication des erreurs

6. Débriefing et Validation des Acquis (1/2 h)

- Discussion et partage d'expériences
- Conseils pour continuer à progresser

Pause déjeuner (1h)

7. Règlementation Européenne et Contexte de la sous-catégorie A2 (1h)

- Rappels : Règlementation EASA (Règlements UE 2019/947 et 2019/945)

12 rue Claude Burdin - 63000 Clermont-Ferrand
SAS au capital de 1 000 000,00 € - SIRET 831 307 301 00026 - APE 4669C - TVA intracommunautaire FR 20 831 307 301

- Zones de vol autorisées et restrictions en sous-catégorie A2
- Connaissance des classes de drones (C0 à C4, impact sur A2)

8. Conditions de vol en sous-catégorie A2 (1h)

- Règles spécifiques A2 :
- Notion de "Mitigation des Risques au Sol"
- Exemples de cas d'usage en A2 (inspection, topographie, thermographie, etc...)

9. Notions avancées de pilotage et sécurité (1h)

- Gestion des risques et évaluation des conditions de vol
- Facteurs météorologiques et impact sur le pilotage
- Gestion de l'espace aérien et identification des zones restreintes
- Plans d'urgence en cas d'incident (perte de contrôle, panne moteur, interférences radio)

JOUR 2

1. Brefs rappels de la journée 1 (1/2h)

2. Mise en condition de l'examen A2 (2h)

- Présentation de l'examen théorique A2
- Thèmes principaux abordés :
  - Météorologie
  - Performance du drone
  - Atténuation des risques au sol
- Simulation d'examen et correction des erreurs fréquentes

3. Formation pratique aux techniques de vol – Part. 1 (1h)

- Préparation à l'autoformation demandée : vol en conditions réelles

Pause déjeuner (1h)

4. Formation pratique aux techniques de vol – Part. 2 (1h30)

- Exercices pratiques essentiels
- Analyse des données de vol et amélioration des compétences

5. Passage de l'examen en ligne *(inscription 30 €)* (1h)

- Mise en condition en salle neutre (1 salle/bureau par candidat)

12 rue Claude Burdin - 63000 Clermont-Ferrand
SAS au capital de 1 000 000,00 € - SIRET 831 307 301 00026 - APE 4669C - TVA intracommunautaire FR 20 831 307 301

6. Conclusion et Perspectives (1h)

- Discussion ouverte et retour d'expérience des participants
- Conseils pour une pratique avancée (scénarios spécifiques, perfectionnement)
- Opportunités professionnelles et applications du A2

12 rue Claude Burdin - 63000 Clermont-Ferrand
SAS au capital de 1 000 000,00 € - SIRET 831 307 301 00026 - APE 4669C - TVA intracommunautaire FR 20 831 307 301